

# Commune de **SAINTE-COLOMBE**

## **AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

Le Maire de SAINTE-COLOMBE par arrêté municipal n ° 55 a décidé de mettre à l'enquête publique le projet de révision du plan local d'urbanisme.

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par Monsieur Denis SARAZIN-CHARPENTIER, Commissaire Enquêteur, seront déposés en mairie de SAINTE-COLOMBE, pendant 31 jours consécutifs, soit du lundi 13 janvier 2025, 9 h 00, au mercredi 12 février 2025 inclus, 16 heures 30, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Les observations pourront être consignées sur le registre ou adressées par courrier en mairie au Commissaire-Enquêteur, ou déposées sur une adresse courriel dédiée à cette enquête publique – [urba.ste.colombe77@gmail.com](mailto:urba.ste.colombe77@gmail.com)- et ouverte sur le site Internet de la Mairie.

Le dossier, comportant les avis des personnes publiques ainsi que les informations environnementales, sera consultable, aux jours et heures d'ouverture habituels de la Mairie, sur un poste informatique dédié, ainsi que sur le site Internet de la Mairie – <https://www.mairie-sainte-colombe77.fr>

Le Commissaire Enquêteur recevra en mairie les :

- le lundi 13 janvier 2025 de 09h00 à 12h00
- le samedi 25 Janvier 2025 de 09h00 à 12h00
- le mercredi 12 février 2025 de 13h30 à 16h30

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur pourront être consultés en mairie de SAINTE-COLOMBE et sur son site Internet, pour y être tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Le conseil municipal se réunira ensuite pour valider les rectifications éventuelles et approuver la révision du plan local d'urbanisme.